

Actualité du logement

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **59 (1986)**

Heft 3

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

la population rurale va s'établir en ville ou adopte un comportement pendulaire et que les citoyens recherchent une meilleure qualité de la vie en périphérie des agglomérations ou dans des régions rurales. La 4^e Semaine internationale du logement se propose avant tout de révéler des tendances, des visions et des

résultats non publiés d'études, de stratégies, de mesures directrices et d'expériences. Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents d'inscription auprès du secrétariat de l'IVDB, Documentation suisse du bâtiment, 4249 Blauen.

Actualité du logement

En Italie, coup d'œil sur le logement social

Il ressort d'un article publié dans la revue d'octobre 1985 de la Société nationale terrienne que les habitations à loyer modéré ne représentent en Italie que 12% de l'ensemble des habitations contre 40% en France, 60% dans la région londonienne et jusqu'à 80% dans certaines villes scandinaves.

Statistiquement, les habitations sociales du secteur public sont extrêmement sous-développées.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'Italie a dû faire face à une grave pénurie de logements en raison des destructions d'immeubles et de la forte pression démographique. La construction accélérée de plus de 3 millions de nouveaux logements depuis 1951 a considérablement amélioré la situation.

La construction de logements sociaux en Italie repose sur deux systèmes permettant la construction de logements locatifs ou de logements en accession à la propriété, le plus souvent avec un délai de paiement de quinze, vingt-cinq ou trente ans.

Le régime « traditionnel » dépend du Ministère des travaux publics; dans le secteur locatif, ce sont principalement des organismes provinciaux qui ont joué un rôle important.

L'accession à la propriété s'effectue aussi par l'intermédiaire de coopératives. Les communes et organismes sans but lucratif interviennent également en qualité de maîtres d'œuvre.

Entre 1950 et 1959, quelque 192 000 logements sociaux nouveaux ont été construits, soit 10% du volume total de la construction.

Dans le cadre de la politique générale du logement, des programmes sont mis en œuvre pour éliminer les logements insalubres et/ou surpeuplés. D'importantes aides financières gouvernementales encouragent la rénovation et la réhabilitation d'immeubles vétustes améliorables. Les économies d'énergie sont également subsidiées dans les nouvelles constructions.

Les aides des pouvoirs publics s'appliquent aussi bien au logement locatif qu'à l'accession directe à la propriété et à la location-vente (subventions, allocations, exemptions fiscales).

En dépit de ces mesures et de nombreuses constructions érigées au cours des vingt dernières années, l'Italie connaît une crise aiguë du logement due à divers facteurs: hausse vertigi-

neuse des coûts de construction, chômage, paupérisme, inflation monétaire, prix élevés des terrains à bâtir, hausse des taux d'intérêt hypothécaires, déficit des finances publiques.

C'est surtout dans les centres-villes surpeuplés par l'exode rural des populations du sud que l'on constate une pénurie de logements convenables. Ce phénomène socio-économique concerne principalement les familles nombreuses qui éprouvent de grandes difficultés à se loger décentement en régions urbaines.

« Bulletin de l'Institut national belge du logement », octobre 85.



Roger Gremp SA
Maison fondée en 1934

**Installations sanitaires
Ferblanterie – Couverture
Entretien**

Maîtrises fédérales

38, avenue d'Echallens
1004 Lausanne
Tél. 021 / 24 67 23

Roger Gremp

Maitre ferblantier – Couvreur – Installateur sanitaire diplômé

